

Construire des savoir-faire de prudence en amont du métier (Agriculture)

Axe 1 Action 1.1.2a

Actions réalisées : modalités de réalisation

• Déploiement d'outils pédagogiques :

- diffusion des **4 films d'animation** « Stagiaire-apprenti : une formation sécur' » (créés lors du PRST3) auprès des CFA, de la fédération CNEAP, et des établissements publics (MFR) ;
- objectif : sensibiliser les professionnels, stagiaires et apprentis aux risques professionnels, et susciter des échanges sur l'accueil sécurité en entreprise ;
- supports diffusés via Facebook, YouTube, Magazine « Entreprises et Santé », et lors d'événements (Salon Préventica, forums régionaux).

Rencontres et sensibilisations :

- réunions avec les chefs d'établissements (DRAAF, DREETS, MSA) pour partager autour des responsabilités en SST et les supports pédagogiques.

- interventions en établissements :

- sensibilisation des maîtres d'apprentissage sur les obligations légales
 (DUER, dérogations jeunes travailleurs, visites médicales);
- participation à des événements (ex. : « Challenge Graines d'éleveurs »,
 « Equisanté »).

- formation des enseignants :

- recyclage annuel des moniteurs secouristes et formateurs relais (ex. :
 « Chute de cheval »);
- mise à disposition de fiches actions et films pour les visites d'entreprise.

• Diagnostic auprès des apprentis :

- enquête menée par l'association MALCO:
 - questionnaire diffusé à 5 000 apprentis (mai 2025) pour évaluer leurs besoins en SST (lien avec le maître d'apprentissage, équipements de protection, accueil sécurité, risques professionnels).
 - résultats attendus en **octobre 2025** pour préparer une future convention régionale.

Résultats et impacts

Amélioration de la culture de prévention :

- meilleure information des établissements, entreprises, apprentis et parents sur leurs responsabilités en SST;
- mobilisation des jeunes apprentis via des outils adaptés (films, escape game, événements).

Outils concrets:

- films d'animation et charte de diffusion largement partagés ;
- développement de projets innovants (ex. : « Escape game » sur les Principes Généraux de Prévention).

Collaboration renforcée :

- implication active des partenaires (MSA, DRAAF, DREETS, Chambre d'Agriculture) dans les actions de sensibilisation.

Indicateurs (au 16 septembre 2025)

• Réunions d'information :

- webinaire du 18/12/2020 : 104 participants ;
- réunions avec chefs d'établissements (ex. : 14/10/2022 à Douai, 20/01/2023 avec CNEAP) ;
- MSA Nord-Pas de Calais : 150 interventions/an en établissements ;
- MSA Picardie: Animations à la demande;
- diffusion des films : Salon Préventica, réseaux sociaux, magazines, 53 apprentis (VERHAEGHE).

Formation des enseignants :

- recyclage annuel des moniteurs secouristes et formateurs relais.

• Sensibilisation des maîtres :

- DREETS: 5 à 10 réunions/an avec les maîtres d'apprentissage (obligations légales, suivi SST).

Leviers et freins

• Expression directe des apprentis :

- diagnostic mené par une association d'apprentis (MALCO) pour identifier leurs besoins réels.



• Réseaux constitués :

- collaboration avec des partenaires institutionnels (DRAAF, MSA, DREETS) et associatifs pour une action coordonnée.

• Complémentarité des actions :

- intégration des outils pédagogiques dans les formations existantes pour maximiser l'impact.

Axes d'amélioration

• Complexité de l'offre de formation :

- multiplicité des interlocuteurs et des établissements, rendant difficile la capitalisation des actions et la pérennisation des relais.

• Nécessité de stabiliser les relais :

-assurer une continuité dans l'accompagnement malgré les changements d'interlocuteurs.

Perspectives

• Restitution des résultats du diagnostic :

- en **octobre 2025**, pour adapter les actions futures aux besoins exprimés par les apprentis.

• Projet de courrier commun :

- incitation à la nomination de **médiateurs de l'apprentissage** pour renforcer le lien entre établissements et entreprises.

